

CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BEAUNE



BULLETIN TRIMESTRIEL n° 131 – juin 2015

cliché © Archives municipales de Beaune

Sommaire :

Éditorial	1
Agenda	2
Nos joies et nos peines	3
Appel à projets	3
La page des Musées	4
La dynastie des Bonnet	5 à 9
La section de tonnellerie de Beaune	10 à 12
Notre voyage à Langres	12 à 15
Rappel des cotisations	15

Une sourde fragilité

Chers Adhérents,

A l'image des remparts chers au cœur des Beaunois, qui cachent sous leur masse superbe une sourde fragilité, notre vénérable institution, vieille aujourd'hui de plus de 160 ans, a connu au fil des années une remarquable stabilité, mais aussi des changements de surface annonciateurs de mouvements plus profonds.

Cette stabilité fut acrobatique parfois, avec la dissidence du Centre beaunois d'études historiques en 1978, suivie de la réunification SHAB-CBEH en 1996, puis la création du Centre d'histoire de la vigne et du vin en 1999. Mais dans l'ensemble, depuis ses débuts, cette « société savante » élit ses bureaux, tient ses réunions et publie ses travaux depuis 1874.

Ceci n'est qu'une apparence de stabilité, car les pratiques ont changé : les comptes-rendus relatent l'effervescence qui régnait lorsque MM. Léonce de Montille, Pignolet, Aubertin et bien d'autres tenaient séance et posaient "sur le bureau du président" un lot de monnaies, une fibule ou quelques fossiles glanés ici et là. On n'a plus idée aujourd'hui de la solennité des séances, où les nouveaux membres étaient tenus de faire un discours d'admission. Sans doute, ce formalisme n'est plus de mise et nos permanences bruissent encore de conversations animées. Pourtant, les communications sont moins nombreuses et il n'est pas rare de devoir chercher à l'extérieur des textes à publier.

Mais il est un élément nouveau qui se fait déjà nettement sentir : l'irruption de la culture du net aux dépens de la culture du livre. Les moteurs de recherche, les réseaux sociaux semblent devoir vouer aux gémonies nos antiques pratiques et leurs effets sont déjà visibles dans l'érosion des adhésions. Le CBEH se prépare à cette mutation en alimentant activement son site internet. Il devra faire davantage pour être présent sur les réseaux connectés qui seront, à l'avenir, les seuls supports actifs. La survie de l'association est à ce prix, même si cela ne signifie pas obligatoirement la fin des publications papier, voire la fin pure et simple de la structure que nous connaissons avec son local, sa bibliothèque, et sa qualité de personne morale.

C'est une véritable révolution mentale vers laquelle nous nous dirigeons à une vitesse qui nous inquiète peut-être, mais qu'il importe de prendre en compte.

Carole CHATEAU

Centre beaunois d'études historiques

Société d'histoire et d'archéologie de Beaune

Association fondée le 21 mai 1851

Association loi de 1901

Présidente : Carole CHATEAU

Secrétaire générale : Michelle PELLETIER.

Trésorière : Isabelle BERNARD

Siège social

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Adresse postale

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.22.47.68

Courriel : contact@cbeh.fr

Site Internet : www.cbeh.fr

Permanences :

le mercredi de 16 heures à 18 heures 30

Bulletin trimestriel

Directeur de la publication :

Carole CHATEAU.

Responsable de la rédaction :

Yvette DARCY-BERTULETTI.

Ont participé à ce numéro :

Monique ROUAUD

Irène RACLIN

Jean-Pierre BRELAUD

Marion LEUBA

Carole THULIERE

Roger DUBRION

Imprimé par Beaune Copie Services,

3 avenue du 8 septembre – 21200 BEAUNE.

Prix du numéro imprimé : 2 €.

ISSN 0247-0136 (imprimé)

ISSN 1778-3828 (en ligne)

Dépôt légal à parution.

Agenda du CBEH-SHAB et du CHVV

Samedi 3 octobre 2015

Journée partagée avec l'UTB

« **Sur les pas de Catherine de Châteauneuf** » Conférence, déjeuner, visite du château
Tous les détails sur le bulletin d'inscription joint.

Samedi 7 novembre 2015 à 15 heures

Cérémonie des Prix

Grosse Tour de la Porte Marie de Bourgogne

Le programme de conférences de la fin d'année sera précisé dans le bulletin de septembre.

Autres manifestations

Mercredi 1^{er} juillet 2015 à 18h 30

Conférences de L-G. Siclon

« **Jules Verry, 1812-1872, propriétaire du Château et du Haras de Bouze-lès-Beaune** »
au Caveau sous l'Orme à Bouze-les Beaune

Du 1^{er} juillet au 26 août 2015

« **Le Bibliambule** », parcours dans les quartiers de la ville à la découverte des histoires, des contes, des bandes dessinées – calendrier et informations sur <http://beaune.bibli.fr>

Du 6 juillet au 26 août 2015

« **Un été au Musée** », animations pour le jeune public au Musée des Beaux-arts et au Musée du Vin –
Réservation obligatoire, calendrier et informations : musees@marie-beaune.fr / 03.80.24.56.92

Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015

JOURNEES DU PATRIMOINE

Aux Archives municipales, de 10h à 12h et de 14h à 17h :

Découverte de deux métiers : archiviste et relieur – participation d'Yves Rodet, relieur à Rully -

<https://archivesbeaune.wordpress.com/>

Aux Musées des Beaux-arts : Noël Dorville, *artiste en République* : conférence le samedi 19, visites guidées de l'exposition le dimanche 20 septembre – horaires et conditions : musees@marie-beaune.fr

Au Musée du Vin : *Les climats du vignoble de Bourgogne au musée du Vin* : visites guidées les deux jours, ateliers pédagogiques pour le jeune public le dimanche – horaires et conditions : musees@marie-beaune.fr

A la Bibliothèque Gaspard Monge : Samedi à des P'tits Bouts à 10h, vente de livres réformés, visite du fonds patrimonial, lecture de textes de et par « Point à la ligne », rétrogaming avec « Monge jeux », écoute et prêt de disques vinyle - dimanche à partir de 10h : vente de livres réformés et visites du fonds patrimonial – réservation obligatoire pour les visites - infos sur <http://beaune.bibli.fr>

Jeudi 15 octobre 2015 à 18h 30

Conférence de Sonia Dollinger, directrice du Patrimoine Culturel de la Ville de Beaune

« **Procès à sensation et chroniques judiciaires sous l'œil de Noël Dorville** »

Porte Marie de Bourgogne, niveau 1, salle 5 – entrée libre

Jeudi 19 novembre 2015 à 18h 30

Conférence de Carole Thuilière, archiviste à la Ville de Beaune

« **La Grande Guerre de Noël Dorville, du camp retranché de Paris à la Conférence de la Paix** »

Porte Marie de Bourgogne, niveau 1, salle 5 – entrée libre

Nos joies et nos peines

Nous apprenons avec peine le décès de trois de nos adhérents :

- Madame Odette AFFRE-BOUCHARD nous a quittés le 23 février 2015, à 101 ans. Elle avait épousé Daniel Bouchard en 1935 et eut 3 enfants, tous deux étaient membres fidèles du Centre beaunois d'études historiques. Elle a œuvré au sein de la Croix-Rouge durant 40 ans dont elle a assuré les fonctions de présidence jusqu'à 70 ans. Ce dévouement d'une vie lui valut la médaille d'Or de la Croix-Rouge des mains de la Princesse Napoléon. De 1950 à 1970, elle fit également partie des Dames de Charité, devenues l'équipe Saint-Vincent. Nous saluons sa mémoire et présentons à sa famille nos condoléances.
- Monsieur Emmanuel JOURNE, très fidèle adhérent du Centre, est décédé le 27 mars, dans sa 90^{ème} année. Ancien ingénieur agronome, il avait publié un ouvrage intitulé « Le Val de Saône bourguignon, Pagny-le-Château et sa chapelle ». Il avait également signé un article sur cette belle chapelle médiévale dans le Recueil des travaux du CBEH 2001. Nous nous associons au deuil de sa famille.
- Monsieur Michel LEPETIT, qui fut secrétaire en chef à la sous-préfecture de Beaune et qui exerça également en Guadeloupe, fut un membre actif de notre Centre dont il assura le poste de secrétaire sous la présidence d'Henri Savonnet. Il est décédé le 13 mai dernier et nous présentons également à sa famille toutes nos condoléances.

Appel à projets

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, le Centre beaunois d'études historiques encourage vivement les membres à soumettre au Bureau tout projet de recherche concernant l'histoire de Beaune et du Pays beaunois, que ce soit en matière d'archéologie, de géographie, d'histoire événementielle ou sociale, de patrimoine, sans oublier l'histoire économique.

Nous vous rappelons que les membres assurant la permanence hebdomadaire sont disponibles les mercredis de 16h à 18h ou sur rendez-vous, au local situé 1 rue du Tribunal à Beaune, où vous pourrez également consulter l'importante bibliothèque du Centre. Vous pourrez trouver conseils et soutien, aussi bien dans la recherche des sources, l'organisation de votre travail que la rédaction et la mise en forme définitive.

Les Archives municipales de Beaune, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, qui vous ouvrent leurs fonds d'archives et vous guident également dans vos recherches tous les jours, du lundi au vendredi, de 9h à 12h 30 et de 13h30 à 17h.

Vous pouvez nous faire part de vos attentes et de vos suggestions par courrier, par mail contact@cbeh.fr ou par téléphone, au 03.80.22.47.68

La page des Musées de Beaune : Les acquisitions du Musée des Beaux-arts

Lors de sa réouverture le 25 mars dernier, le Musée des Beaux-arts a eu la joie de présenter quelques nouvelles acquisitions que nous proposons de vous présenter brièvement dans ce bulletin :

- une borne de finage gravée d'une croix pattée provenant des environs de Challanges, aux limites des territoires appartenant aux Chartreux, aux Hospitaliers et aux Templiers durant l'époque médiévale. Une rapide étude des formes de croix pattées laisserait penser que cette croix est d'appartenance hospitalière, ce qui reste toutefois à préciser. Cette œuvre a été donnée par M. Portrat, bien connu des services patrimoniaux municipaux pour ses recherches sur la présence templière dans le pays beaunois, notamment à Challanges.

- une médaille-plaquette en bronze doré, offerte par un collectionneur et grand connaisseur des médailles, présentant un portrait de Félix Ziem et au revers une reproduction d'une des célèbres vues de Venise de l'artiste.

Par ailleurs, le musée présente deux œuvres achetées au cours de l'année 2014 : un *Portrait d'enfant* d'Hippolyte Michaud, huile sur toile qui s'inscrit dans la période de formation du peintre beaunois puisqu'elle est datée de 1846, et une esquisse représentant une danseuse, peinte sur marbre par Félix Ziem.

Ouvrez l'œil lors de votre prochaine visite au musée !

Enfin, le musée s'est également enrichi d'autres dons. Citons pour mémoire un exemplaire de la revue *L'Assiette au beurre* illustrée par Noël Dorville, donné par une descendante de ce dernier. Dans cette revue, Noël Dorville (1874 – 1938), dessinateur connu pour sa participation à des revues satiriques (tels *Le Charivari* ou *L'Assiette au beurre*), prouve à nouveau son talent pour croquer sans pitié les personnalités politiques et les représentants du peuple du début du XX^e siècle.

Un ensemble de bornes armoriées de provenances diverses (Hospices de Beaune, hospitalières, templières...) a également fait l'objet d'un don, ce dont nous reparlerons prochainement, dès que ces bornes auront été inventoriées et étudiées.

Le service des musées tient évidemment à saluer et remercier toutes les personnes dont le geste, généreux et bienfaiteur, vient enrichir les collections du Musée des Beaux-arts de Beaune.

Laure Ménétrier, Responsable des Musées de Beaune.

Le site documentaire du CBEH

Le site www.histoire-de-beaune.fr du CBEH s'est récemment enrichi de plusieurs notices concernant principalement des personnages beaunois et quelques associations. Cet apport a pu se faire notamment grâce à l'aide des services de la Direction du Patrimoine de la Ville de Beaune : Archives, Bibliothèque et Musées, mais aussi de deux de nos membres, Marc Sorlot et Jean-François Néault.

Vous êtes invités à visiter ce site et à nous faire part de vos remarques sur la boîte mail contact@cbeh.fr. Vous êtes également chaleureusement conviés à contribuer à ce site en nous faisant parvenir vos notices sur cette même boîte mail, à l'attention d'Yvette Darcy ou Jean-Pierre Brelaud.

La dynastie des Bonnet, menuisiers, sculpteurs et peintres beaunois

A Beaune, tout le monde a déjà vu, et sans doute admiré sans toujours en connaître l'origine, les œuvres de cette famille d'artistes qui va, entre le milieu du XVIII^e siècle et la fin du XIX^e, s'employer à faire fleurir sur les places, dans les églises mais surtout dans les salons beaunois, des décors d'une élégance exquise. Madame Geneviève Moingeon-Perret, ancienne présidente du Centre Beaunois d'Études Historiques, a démêlé et précisé cette généalogie où se mêlent les œuvres des pères et des fils, dressant un inventaire aussi complet que possible des boiseries, sculptures, stucs et peintures commandés par les familles du pays beaunois. Elle a fait don tout récemment au Centre de l'important dossier de ses recherches, dont nous reprenons la substance. Qu'elle trouve ici l'expression de toute notre reconnaissance.

Jean-Louis Antoine Bonnet, dit **Bonnet I**, n'est pas bourguignon, il est né à Alet, dans le Languedoc, le 27 décembre 1718. Il a fait son tour de France et il est maître menuisier lorsqu'il s'installe à Beaune, vers 1740, avec son brevet de maîtrise. Il épouse une Beaunoise, Philiberte Monnet, dont il a un fils en 1754, prénommé Jean-Louis. Ce que nous en connaissons est issu d'un petit opuscule écrit en 1893 par Victor Advielle, le seul biographe de cette famille¹.



Dès 1741, Bonnet I confectionne pour 3000 livres la chaire de l'église de Volnay², dont le décor sculpté est de l'artiste dijonnais Dubuquet. Il fait également les boiseries du chœur qui recevront les sculptures du Beaunois Swalem³. En effet, les règlements de corporation des menuisiers leur interdisent de pratiquer la sculpture, bien qu'ils en prévoient tous les détails dans les dessins préparatoires.

C'est en 1770 que Bonnet I se voit confier la façon, en bois de chêne, des boiseries de chœur de l'église de Pommard. En 1773, il fera les deux vantaux de la grande porte de l'église Saint-Pierre, place Carnot (démolie en 1803) et les lambris de la chapelle de la Vierge. Il en reste un panneau sculpté par Swalem, aujourd'hui au Musée des Beaux-arts.

On en sait peu sur ce maître ouvrier de la corporation des menuisiers de Beaune. En 1753 il est, avec son confrère Jean Langely, procureur spécial en charge de l'homologation des statuts de la Communauté des maîtres menuisiers de Beaune qui compte alors une quinzaine de membres⁴. Mais de cette corporation, seul le nom de Bonnet est passé à la postérité. Les archives familiales conservent la distinction accordée à Jean-Louis Bonnet déjà Garde National qui, par sa conduite et ses bonnes mœurs, est nommé Garde des Chasses du Gouverneur de Beaune, le 28 novembre 1766. Il meurt à Beaune, le 26 novembre 1790.

¹ ADVIELLE (Victor), *Les sculpteurs Bonnet et l'école de dessin de Beaune de 1784 à 1892*, Librairie Lechevallier, Paris, 1893, 72 p.

² BAVARD (Abbé), *Histoire de Volnay depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, imp. Batault-Morot, Beaune, 1870. Les œuvres n'étant pas signées, seules les commandes peuvent identifier l'auteur d'une pièce.

³ Swalem est un Liégeois qui épouse une Beaunoise. Bonnet sera son témoin. Il meurt à Beaune en 1800, après avoir orné au fil de ses ciseaux de nombreux ouvrages de menuiserie de Bonnet I. Ils forment avec Coquelet-Souville, un peintre local, un trio complémentaire.

⁴ Archives de la Corporation des Menuisiers de Beaune, Archives municipales de Beaune 61 Z 10 et 11



Son fils, Jean-Louis Bonnet, dit Bonnet II, suit de bonne heure les traces de son père. Il commence à travailler avec lui mais très vite, il se distingue par une habileté et une classe particulières. Son père l'envoie se former à Paris et, 8 ans plus tard, il revient à Beaune avec un style qu'on nommera « Louis XVI », qui découle de la découverte des ruines de Pompéi. C'est la fin du style rocaille et de ses exubérances. **Bonnet II** va imposer cette manière à la fois stricte, légère et gracieuse qui lui vaudra le qualificatif de « Grand Bonnet » ou « Bonnet à la queue », car il sera le dernier à porter cette coiffure nouée sur la nuque, qui va disparaître avec la Révolution. Bonnet II va laisser sa marque dans de très nombreux intérieurs bourgeois de Beaune dont, sans doute, plusieurs ne sont pas répertoriés comme tels.

Mme Moingeon-Perret a repéré avec soin les motifs récurrents dans l'œuvre du « Grand Bonnet » :

Du style rocaille au style Louis XVI, une transition rapide

- Les panneaux ci-dessous illustrent cette période de transition : au décor rocaille des encadrements se joignent quelques trophées typiquement Louis XVI avant que le cadre ne devienne purement géométrique. Mme Moingeon-Perret estime que c'est l'une des premières œuvres de Bonnet II, vers 1780. Un second salon de la même maison, de facture strictement Louis XVI, avec des moulures droites et un motif décoratif très épuré, assume entièrement le nouveau style.



A la même époque, les Visitandines de Beaune lui passent commande du décor de leur chapelle. Cette ornementation très volubile est cependant contenue dans une stricte géométrie. On peut l'admirer dans le parcours de visite de la Maison Patriarcale.

Le plafond est remarquable. Longtemps menacée par l'activité de négoce, la chapelle avait fait l'objet de restaurations intermédiaires, mais elle a retrouvé depuis quelques années toute sa grâce.

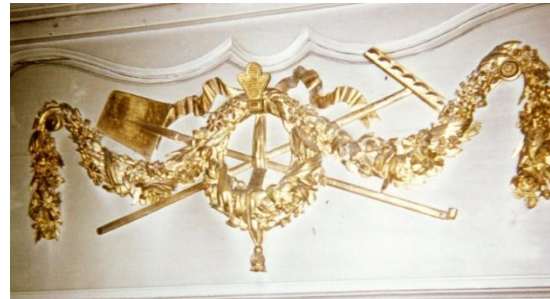
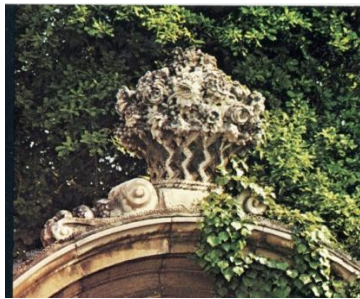
Fleurs, rinceaux et guirlandes célèbrent l'éternel renouveau des saisons

- D'élégants rinceaux et de très fines guirlandes décorant les dessus de portes et encadrant de simples médaillons, quelquefois sans motif, sont récurrents dans la manière de Bonnet II.
- La corbeille de fleurs couronnant le grand porche de pierre donnant sur la place Carnot est également son œuvre.

- Dans une ancienne propriété des Chartreux achetée à la Révolution par un négociant, qui l'offre à son fils pour son mariage, Bonnet immortalise l'événement dans la décoration sous forme de deux colombes encadrant les initiales du jeune couple.



- Cet attribut réunissant deux colombes se retrouve dans une autre demeure pour une commande passée à l'occasion, là aussi, d'un mariage. La légèreté des guirlandes et la fraîcheur des motifs floraux respirent la jeunesse et le printemps, flèches arc et carquois devenus inutiles s'esquivent dans les feuillages.
- Dans l'ancien hôtel Gauvain, actuel siège du Syndicat des Négociants en Vins fins de Bourgogne, place Carnot, une belle porte à deux vantaux sculptés donne accès à des salons décorés avec une maîtrise et une puissance remarquables, où les attributs champêtres délicatement dorés sont associés soit aux travaux saisonniers, soit à des instruments de musique.



Symboles mythologiques et blasons nobiliaires



Citons un thème tout à fait original dans la palette de l'artiste, réalisé pour un salon beaunois : les blasons en bois sculpté, peint et doré, de plusieurs familles illustres de Beaune, les Brunet de Monthelie et les Suremain de Flammerans.

La maison d'un ancien banquier surpasse en magnificence le style floral décrit plus haut :

dans le style « retour d'Égypte », une frise fait le tour de la pièce, composée de « sphinx passants » qui allient grâce et dignité. Le salon entier est décoré d'attributs de chasse, trompes, flèches, poires à poudre, gibecières ... pour cette commande, Bonnet II travaille déjà avec son fils, alors âgé de 24 ans⁵.



⁵ Mme Moingeon-Perret ne cite pas ses sources quant à cette précision

- Enfin, accessible à tous les Beaunois, il ne faut pas manquer la décoration de l'ancien café « La Renaissance » (aujourd'hui « La Note bleue »), à l'angle de la rue du Collège et de la rue de Lorraine. Autrefois, les murs en étaient garnis de sept grandes glaces. Elles ont aujourd'hui disparu, mais les décors de staff qui les surmontaient sont toujours en place et déroulent sur les quatre murs des scènes antiquisantes : au centre, Cybèle et sa couronne, montrant du doigt un enfant casqué qui tient une tablette où sont gravés les mots « La Charte » (celle de 1815). Sur les autres motifs : Minerve et sa chouette, Diane avec sa nymphe protectrice, son arc et ses flèches, un dieu Pan se désaltérant à la vie universelle, l'enlèvement de Proserpine, la vigne et les Trois Grâces (ou Vénus sortant des ondes ?), petit chef d'œuvre d'élégance.

Les grandes pièces sculptées



Parmi les œuvres marquantes de Bonnet II figurent plusieurs pièces du mobilier de la collégiale Notre-Dame : le grand Christ de l'entrée sur la rue Laneyrie, daté de 1804, est dû à Bonnet II, et celui qui surplombe l'accès au cloître, attribué à Bonnet III. Ces deux pièces majeures, plus grandes que nature, viennent d'être restaurées grâce au concours financier des Amis des Trésors d'Art de Notre-Dame. La belle statue de Saint-Michel en bois peint installée sur sa colonne, à l'entrée du déambulatoire, datée de 1820 est également l'œuvre de Bonnet père.

- La collégiale comporte d'autres sculptures de Bonnet II : les panneaux de chœur ornés de rosaces, l'aigle doré de l'épître, l'ange ailé de l'Évangile, la châsse en bois doré du Saint Sacrement, les bancs des confréries de vigneron, tonneliers et vendangeurs ... On pourrait citer dans ce registre la statue de Saint Nicolas de l'église de Meursault (dont cependant les enfants ne sont pas du ciseau du sculpteur, mais repris d'une ancienne statue).
- En 1815, la Municipalité de Beaune, qui occupe l'ancien couvent des Ursulines passe commande d'un décor allégorique. C'est Bonnet II – Bonnet père – qui réalise la maquette en terre cuite, et son fils Louis – Bonnet III – qui l'exécute en pierre douce. Chacun peut admirer, sur la façade de l'Hôtel de Ville, Mercure allégorie du Commerce et Cérès, allégorie de l'Agriculture, dominés par un fronton triangulaire où figurent des attributs militaires, écu, trophées et drapeaux.
- Plusieurs façades à Beaune portent sa marque : l'hôtel Richard d'Ivry, rue Paul Bouchard avec son admirable fronton central surmonté d'un grotesque en pierre ou encore, rue Spuller, l'ancienne salle de spectacles ouverte par M. Delautel au XVIII^e siècle, dont le double fronton sculpté porte des attributs de la musique. Il faudrait, en outre, citer des trophées, des bouquets sculptés et guirlandes déposés au Musée des Beaux-arts de Beaune, ainsi que la célèbre enseigne de marchand de vin en bois polychrome du Musée du Vin ... L'ouvrage de Victor Advielle donne le détail des commandes passées aux Bonnet pour des églises ou des intérieurs de tout le pays beaunois. De belles pièces se trouvent également chez les descendants.



L'École de dessin

Dès 1784, Jean-Louis Bonnet demande la concession d'une salle pour ouvrir à Beaune, à ses frais, une école de dessin⁶ qui connaît rapidement un vif succès. Il participe à l'effervescence révolutionnaire et il est même nommé député à la Convention nationale pour porter les vœux de la Fédération de la Commune de Beaune, le 14 juillet 1793. Il participe à Paris à la Fête de la Fédération. Il donne désormais ses cours dans une salle du Collège des ci-devant Oratoriens. Son fils Louis, né en 1785, l'aide dans son professorat comme dans ses commandes, si bien que leurs œuvres se mêlent et sont quelquefois difficiles à distinguer.

Jean-Louis Bonnet II meurt en 1840, à 83 ans. Il laisse à son fils l'école de dessin qu'il a créée. Louis Bonnet – **Bonnet III** – est très bon dessinateur et excellent pédagogue. Désormais, il se consacre à l'enseignement et forme des artistes comme Hippolyte Michaud et Félix Ziem. Il exécute aussi des commandes, notamment un retable pour la chapelle de l'Hôtel-Dieu en 1820, alors que le Jugement Dernier n'a pas encore été redécouvert (il le sera en 1836, couvert d'un épais badigeon). Mais la splendeur de l'œuvre de Van der Weyden fera rapidement oublier le retable de Bonnet. Il meurt en 1860, à l'âge de 74 ans, tout auréolé de la réputation de son école.

Un de ses fils, Jean-Louis, né en 1808, est également excellent dessinateur. Mais ce **Bonnet IV** part tout jeune pour Paris et n'en reviendra que sur la fin de sa vie. Il peignait des châles des Indes, faisait des dessins de broderies, reprenant à l'envi les thèmes floraux qui avaient fait les délices de Bonnet II. Le Musée des Beaux-arts de Beaune et quelques particuliers possèdent des peintures, des vues du vieux Beaune. Il meurt sans descendance directe.

Mais cette surprenante famille n'avait pas dit son dernier mot : un cousin germain de Bonnet IV, Jean-Louis Bonnet, est né en 1816. Il a fait des études secondaires brillantes mais choisit d'exercer le métier de maître-menuisier, comme Bonnet I, et devient rapidement le chef d'une importante entreprise de charpente, route de Bouze. C'est à ce **Bonnet V** que les administrateurs de l'Hôtel-Dieu font appel en 1868 pour réparer les toits, reprendre la voûte lambrissée de la chapelle et de la Salle des Pôvres, faire disparaître le plancher qui la défigure ... A sa mort, son fils Jules-Auguste lui succède, montrant la même ardeur que ses ancêtres. Il mourra brutalement en 1898, mettant un terme définitif à cette lignée de grands artistes et infatigables travailleurs.

Hormis quelques informations issues des Archives municipales de Beaune, l'essentiel du contenu de cet article, notamment les descriptions, est dû à la plume de Madame Moingeon-Perret, que nous remercions à nouveau de son don d'archives comprenant de nombreuses photographies. Souhaitons que cet article participe à la connaissance cette lignée d'artistes injustement tombée dans l'oubli.

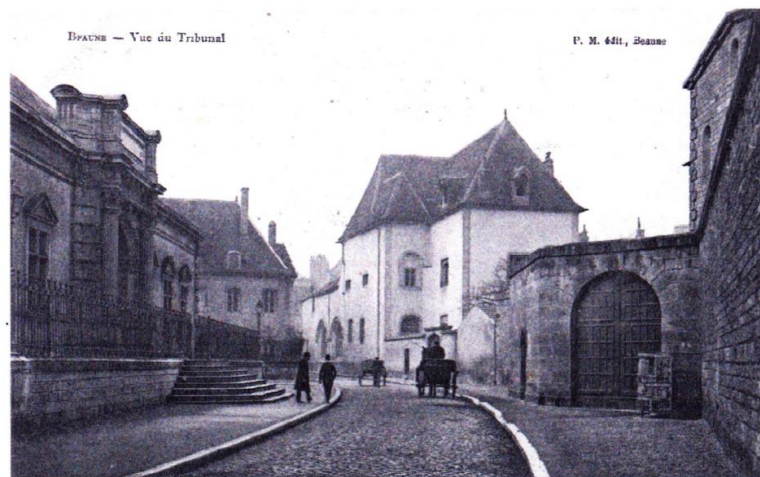
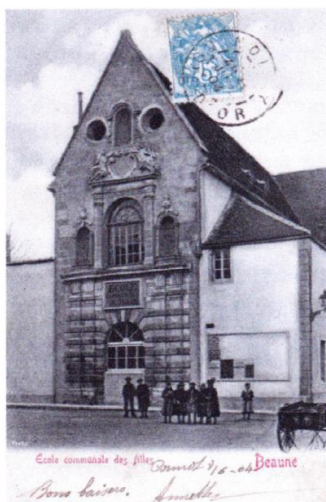
Yvette Darcy

⁶ ADVIELLE (Victor), *Les sculpteurs Bonnet et l'école de dessin de Beaune de 1784 à 1892*, Librairie Lechevallier, Paris, 1893, 72 p.

La Section professionnelle de tonnellerie de Beaune

En 1964, à ma sortie de l'Ecole Normale, je fus nommé à la Section professionnelle de Beaune. Moi, Beaunois, j'ignorais où se trouvait cette école et encore plus ce qu'on pouvait y faire ! J'allais rapidement le découvrir.

La Section professionnelle, créée alors tout récemment, était une annexe de l'Ecole et Collège Lorraine de Beaune, installée dans ce qui avait été jusqu'en 1937 l'Ecole de filles de Beaune, puis une école maternelle, c'est-à-dire la chapelle de l'ancien Carmel de Beaune, connue de nos jours comme salle d'exposition sous le nom de Chapelle St Etienne. Placée sous la responsabilité de M. Hugenschmitt, directeur de Lorraine, elle était en fait dirigée par un de ses adjoints, M. Riollot. Ayant pour voisins directs la gendarmerie, le tribunal et la prison, nos élèves ne pouvaient que bien se conduire.



Cette chapelle, coupée à mi-hauteur par un plancher, accueillait un vaste atelier de mécanique au rez-de-chaussée (actuellement salle d'exposition) et des salles de cours à l'étage ; les élèves de première année étaient installés dans la salle correspondant au dessus de l'autel où ils travaillaient sous les auspices de St Charlemagne : (je me suis toujours demandé quel rapport il pouvait y avoir entre ce saint et le Carmel !). Dans la cour, on trouvait un atelier et un préau pour les tonneliers, une salle d'étude et la salle de technologie (voir schéma). Un passage permettait d'accéder à une cantine, alors municipale, commune à la Section professionnelle et au Collège Jules Ferry.



La partie haute du chœur

La Section professionnelle recrutait sur concours des élèves ayant le certificat d'études primaires et les préparait en 3 ans au CAP. En fait, il y avait 2 spécialités : l'une de tonnellerie qui préparait évidemment au CAP de tonnelier, et l'autre de mécanique générale, pour les CAP d'ajusteur, de fraiseur et de tourneur. Il y avait 3 classes, une par niveau ; dans chaque classe il y avait une trentaine d'élèves dont environ un tiers de tonneliers ; dans chaque niveau, l'enseignement général était commun à tous les élèves, alors que l'enseignement professionnel était spécifique à chaque spécialité. L'horaire était de 40h par semaine, comme à l'usine : 8h-12h et 14h-18h, tous les jours, sauf le dimanche et, à cette époque, le jeudi ; cela faisait 20h d'enseignement général et 20h d'enseignement professionnel.

A l'École Normale, j'avais suivi la formation PEGC pour enseigner les mathématiques et les sciences physiques, cependant, comme j'étais le dernier nommé et le plus jeune, j'ai écopé d'autres disciplines pour lesquelles je n'avais jamais été formé : sciences humaines, législation du travail et même du français ! J'ai fait avec, j'ai même trouvé cela intéressant.

Ceci dit, je me suis trouvé immédiatement impliqué avec les tonneliers : dans leur enseignement spécifique, il y avait des mathématiques relatives à leur métier (2h par semaine) et c'est moi qui en étais chargé. J'avais un programme (ces mathématiques comportaient essentiellement 2 choses : les unités de capacité et de volume et les formules permettant de calculer le volume d'un tonneau), mais pas de manuel ! En effet, il semblerait que nous étions à cette époque la seule école de tonnellerie de France, les éditeurs de manuels scolaires n'allaient pas se forcer pour si peu ! C'est mon collègue tonnelier, Monsieur Blondeau, qui m'a donné les formules (il y en a plus d'une vingtaine !) ainsi que quelques sujets de maths tonnellerie des CAP des années précédentes : à partir de cela, j'ai pu travailler, et en particulier inventer des problèmes pour mes tonneliers, ce qui m'a été fort utile puisque dès ma première année d'enseignement, on me demandait de rédiger l'épreuve de maths pour le CAP ; le moment venu, j'ai dû aussi la corriger, car les autres professeurs de maths, prétextant ne pas connaître ces mathématiques, refusaient de corriger le travail des tonneliers. Cet enseignement pouvait être assez long, car certaines formules sont assez complexes (voir en annexe ce que l'on peut trouver sur internet) et, à cette époque, personne ne disposait de calculatrice ...

La section professionnelle de Beaune participe aux aménagements du Clos de Vougeot



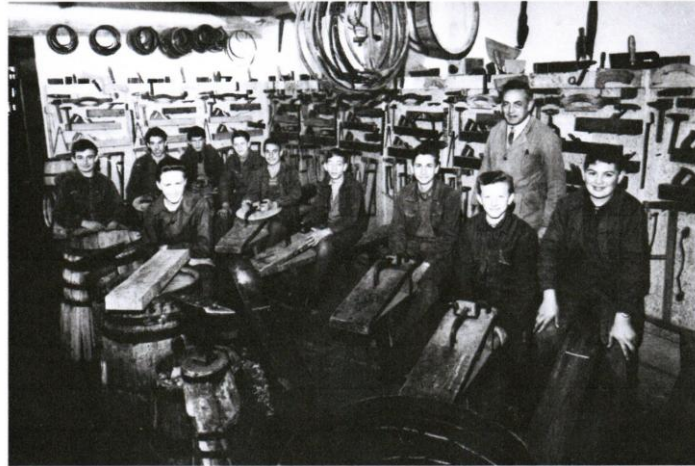
Avec une légitime fierté les jeunes tonneliers et leur professeur présentent les hottes qu'ils viennent de fabriquer et qui vont orner le célèbre cellier (Photo B.P.)

Nous avons parlé à plusieurs reprises des importantes réalisations qui vont être faites par la section professionnelle masculine de Beaune qui ont été chargés de réaliser les quatre hottes nécessaires pour compléter l'équipement du Clos de Vougeot. Ce travail bien particulier présentait de multiples difficultés. Il était difficile de trouver des professionnels acceptant de réaliser ce travail. Le grand conseil de l'Ordre a eu raison de le confier aux jeunes tonneliers beaunois. Ces hottes en bois sont conformes aux modèles du XVIII^e siècle. Réalisées en sapin, cerçolées de fer, elles sont destinées à être peintes. Celles d'origine portent les armes des abbés de Cîteaux. Hier, nous avons pu admirer ce très beau travail réalisé par les jeunes Beaunois, sous la direction de leur professeur, M. Blondeau. Il faut honorer à cet établissement technique.

Nous sommes heureux que Beaune puisse ainsi jouer un rôle dans cette œuvre magnifique que poursuivent les Chevaliers du Tastevin en faveur de la Bourgogne.

Pour l'enseignement professionnel, les tonneliers avaient aussi un après-midi par semaine de technologie et dessin industriel, mais surtout, pendant 3 ans, ils apprenaient avec M. Blondeau à fabriquer et à réparer des tonneaux de toutes sortes, ainsi que d'autres objets en rapport avec la tonnellerie, comme vinaigriers, ballonges, etc. En 1966, ils ont même fabriqué des hottes pour décorer le Clos Vougeot.

Au bout de 3 années, il y avait donc le CAP à passer : écrit et pratique, chacun étant éliminatoire. En pratique, il y avait 2 épreuves, celle de « vieux » (réparer un tonneau) et celle de « neuf » (en fabriquer un, évidemment), et tous les ans on remarquait la même chose : nos élèves réussissaient mieux l'épreuve de « neuf » que les apprentis, formés par des patrons tonneliers, qui réussissaient mieux celle de « vieux ».

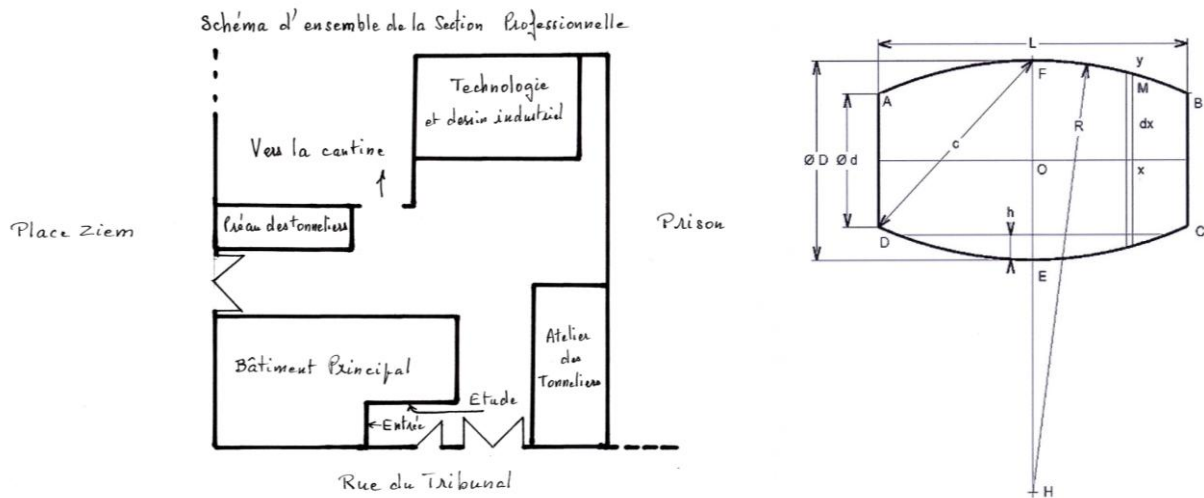


M. Bauland et un groupe de tonneliers de première année dans l'atelier de tonnellerie

Je me plaisais bien à la Section professionnelle, mais j'ai dû la quitter en 1967, rattrapé par les obligations militaires. Quand je suis revenu à Beaune en 1969, elle avait disparu : la mécanique générale avait été récupérée par l'enseignement technique, en l'occurrence par le CET Jacques Copeau flambant neuf, quant à la tonnellerie, après avoir failli disparaître, elle a été reprise par la « Viti » comme on dit à Beaune. Les locaux ont alors été occupés par le CFA de Beaune.

Jean-Claude Bauland

Annexes : plan de la section de tonnellerie et formules mathématiques (source Internet)



Tonneau couché

On se donne la hauteur L du tonneau, le diamètre minimal d , dit diamètre du fond, et le diamètre maximal D , dit diamètre du bogue. La plupart des formules historiques visent à approximer le volume du tonneau par celui d'un cylindre de même hauteur, mais de diamètre intermédiaire entre celui du fond et celui du bogue.

- Kepler a donné une formule approchée

$$V = \frac{\pi L}{12}(D^2 + Dd + d^2)$$

Ce volume est celui de deux troncs de cônes réunis par leur base de diamètre D . Il sous-estime légèrement le volume du tonneau.

- Dugl'ré et modifié la formule :

$$V = \frac{\pi L}{12}(2D^2 + d^2)$$

Cette formule correspond précisément à un tonneau dont le profil est celui d'un arc d'ellipse.

- Une instruction du ministère de l'intérieur en pluviose de l'an VII fixe la formule suivante :

$$V = \frac{\pi L}{4} \left(D - \frac{1}{3}(D-d) \right)^2 = \frac{\pi L}{4} \left(d + \frac{2}{3}(D-d) \right)^2$$

Ou encore :

$$V = \frac{\pi L}{36}(2D + d)^2$$

- Dez a établi la formule :

$$V = \frac{\pi L}{4} \left(d + \frac{5}{8}(D-d) \right)^2$$

$$V = \frac{\pi L}{256}(5D + 3d)^2$$

Ou encore :

- Les Douanes emploient la formule :

$$V = 0,625 C^3$$

Dans laquelle C représente la diagonale allant du trou de bords au point le plus éloigné de ce trou. Elle est très rapide, car elle n'exige qu'une seule mesure.

Notre voyage annuel – Langres le 23 mai 2015

En dépit de la grosse panne de l'ordinateur (qu'il a fallu retourner à l'usine), les formulaires d'inscription à ce voyage, parvenues indirectement ou très en retard à nos sociétaires, nous ont tout de même permis d'inscrire 36 participants à cette sortie en Haute-Marne ! Il faut dire que, grâce à nos partenariats avec l'UTB et la Société d'Histoire de Saint-Sernin, nous avons réussi à allonger la liste des voyageurs qui fut, de plus, complétée au péage d'Arc-sur-Tille par sept adhérents dijonnais. Nous voici donc partis pour Langres avec l'espoir d'éviter le pire : la pluie ou le brouillard ! En embarquant vers 10 H. dans le petit train touristique de la vieille ville, nous apprécions, en même temps qu'un superbe paysage ensoleillé tout à l'entour de la butte, l'habileté de la conductrice qui sait se faufiler, avec sa locomotive suivie de quatre wagonnets, dans le chemin de ronde étroit et sinueux parmi les ouvrages défensifs de diverses époques. L'enceinte urbaine qui s'étend sur plus de trois kilomètres, est percée de six portes, avec des ouvrages qui ont conservé des styles de construction s'échelonnant du III^e au XVII^e siècle. Seuls les bastions polygonaux plus tardifs ont disparu sur le front sud, ainsi que le fossé sec à pont-levis devant la majestueuse Porte des Moulins (XVII^e siècle) dont le nom rappelle le présence des moulins à vent peuplant jadis l'esplanade toute proche de la Place Bel Air.

La vieille ville est établie sur un éperon calcaire de près de 500 m. d'altitude. La sous-préfecture de la Haute-Marne comprend aujourd'hui 8500 habitants et occupe le contrefort Sud du vaste plateau qui porte son nom. Ce point élevé explique l'occupation très ancienne qui permettait aux populations de profiter de la défense naturelle de l'éperon : il suffisait de le barrer au Sud où il s'ouvre sur un plateau. D'où le nom expressif de l'oppidum gaulois : Andematunnum, la ville située à la pointe du rocher. Mais nous retenons surtout l'étymologie de Lingonas, qui désignait la capitale des Celtes Lingons et qui a donné le nom de Langres.⁷ Après la conquête romaine, la cité devint le carrefour de nombreuses voies antiques et le siège d'une administration gallo-romaine qui allait peu à peu se disloquer, comme partout dans la Gaule romanisée, sous les coups de boutoirs des invasions barbares à partir du milieu III^e siècle, bien que la cité fût devenue le siège d'un évêché fondé par Saint-Bénigne. Langres est resté une ville épiscopale importante jusqu'en 1731, date de la création du diocèse de Dijon. Un arc honorifique gallo-romain de l'an 20 avant J.C., intégré dans les remparts médiévaux, rappelle l'entrée majestueuse de la cité antique par le *decumanus maximus*.



En petit train sur les remparts de Langres : l'ancienne porte honorifique gallo-romaine

⁷ *Guide touristique de Langres*, Office de Tourisme du Pays de Langres et des quatre lacs, éd. de 2013

intégrée dans les fortifications (cliché de l'auteur).

Mais revenons à l'édification des remparts à travers les âges, en précisant que **l'ensemble du système défensif** a été réalisé en quatre étapes. Au milieu du III^e siècle, un tiers de la cité gallo-romaine s'enferme dans des fortifications : cette première enceinte urbaine comprend tout le Nord de l'éperon. Au XIII^e siècle, on agrandit un peu ce périmètre fortifié en englobant au Sud le marché (actuelle place Diderot) et le faubourg artisanal. Mais c'est surtout au XIV^e siècle que se fait l'intégration de tous les quartiers Sud de la vieille ville. Sur cette enceinte médiévale se greffent ensuite à diverses époques des ouvrages adaptés aux progrès de l'artillerie : cinq tours du XV^e siècle et, sur le front Sud, les bastions polygonaux des XVI^e et XVII^e siècles. Enfin, une quatrième grande étape, fort tardive, se situe vers le milieu du XIX^e siècle, lorsque vient s'ajouter à la ville fortifiée, une citadelle à huit bastions et deux lunettes pour barrer totalement l'éperon à 600 m. au Sud : Langres devient alors une place forte à vocation militaire. Même la vieille enceinte urbaine est restaurée, tant on se tient sur ses gardes dans ce Nord-est de la France, alors que même au XVII^e siècle Vauban n'était pas intervenu à Langres (Louis XIV ayant eu à cœur de protéger les villes frontières de son royaume. D'ailleurs cette cité ne lui a jamais donné d'inquiétude, avec à sa tête un évêque fidèle à la Couronne !...) Cependant, ce n'est qu'à la fin du XX^e siècle que Langres perd son étiquette de ville de garnison : l'espace et les bâtiments militaires sont reconvertis et devraient devenir un atout majeur pour le développement de la ville...

Le petit train nous a laissés à **la Tour de Navarre**, splendide bastion érigé sous François 1^{er}, mais couvert ultérieurement d'une charpente. Nous admirons dans la salle basse la magnifique voûte à palmier, tandis que notre guide nous explique le fonctionnement d'une arquebuse. Malheureusement, c'est en vain que nous espérons une démonstration de tir de cette arme : la présence de l'arquebusier n'a pas été prévue !...Pourtant cette prestation est bien comprise dans le forfait choisi ! Hélas ! on n'est jamais assez explicite lorsqu'on fait confiance à des intermédiaires pour l'organisation d'un voyage : l'omission frustrante d'une promesse écrite noir sur blanc dans la brochure me paraît évidemment assez révoltante !...Mais pour apaiser notre contrariété, il n'y a rien de tel que le délicieux déjeuner qui nous est servi à l'Hôtel de la Poste, un restaurant gastronomique situé dans une belle demeure du XVI^e siècle au cœur de la vieille ville. C'est de là qu'en début d'après-midi, nous complétons à pied la découverte du tissu urbain dont la pierre calcaire, tirée des carrières du plateau, a donné lieu à une architecture noble datant essentiellement de la Renaissance au XIX^e siècle.

On est frappé par les statues et les niches des façades placées très souvent sous la protection de quelque saint. Les nombreux couvents, le quartier canonial (il y avait 48 chanoines à loger !), les bâtiments de l'évêché, tout ce domaine ecclésiastique particulièrement développé dans la ville épiscopale, a fait qualifier la butte d' « acropole sacrée » dominée par **la cathédrale Saint-Mammès**. Les reliques de ce martyr du III^e siècle, originaire de Cappadoce, sont abritées dans le vaste sanctuaire qui cache, derrière sa façade du XVIII^e siècle, une architecture de transition entre le roman bourguignon et le gothique de l'Île de France. Dans la rue principale, qui est l'ancien *cardo*, se dresse aussi la spectaculaire façade baroque de l'ancienne chapelle des Jésuites qui fait partie des bâtiments disposés en U du collège jadis fréquenté par Diderot. Notons aussi, un peu plus au Sud, l'ancienne chapelle des Oratoriens transformée en théâtre municipal depuis 1838. Mais en nous acheminant vers la Maison des Lumières Denis Diderot, situé au Nord de la ville, nous suivons un petit **circuit Renaissance très attachant**.



Le fronton baroque de la chapelle des Jésuites (Cliché de l'auteur).

La demeure du 20 rue Cardinal Morlot, est particulièrement séduisante lorsqu'on s'attarde devant la somptueuse façade sur cour : nous y reconnaissons déjà la distribution typique des hôtels particuliers avec les services installés dans un sous-sol communiquant avec la cour sous laquelle une citerne alimentait la jolie fontaine à coupole. Au 10 rue Saint-Didier, nous admirons la façade très Renaissance italienne animée de colonnes jumelées. Lorsque nous passons devant l'Hôtel-de-Ville reconstruit au XVIII^e siècle, nous sommes impressionnés par la façade grandiose aux colonnes d'ordre colossal qui soutiennent le fronton triangulaire. Enfin nous voici parvenus près de l'ancien Hôtel Du Breuil de Saint Germain devenu le musée consacré à l'esprit de l'Encyclopédie. Un haut portail dégagé entre des murs arrondis donne accès au jardin sobre qui précède deux ailes à angle droit d'époque différente. L'aile Renaissance, rigoureusement symétrique avec sa haute lucarne centrale et sa porte autour de laquelle se concentrent les motifs sculptés, fut dotée au XVIII^e siècle d'un petit perron. En même temps vint s'ajouter en équerre une élégante façade de même proportion mais qui semble plus basse et plus légère avec son unique étage de fenêtres sommé d'un grand bandeau sculpté de guirlandes florales, de part et d'autre d'un oculus central sous un discret fronton.

La visite intérieure prépare longuement à la présentation de l'impressionnante collection des volumes de l'Encyclopédie. C'est là qu'on mesure l'évolution parcourue dans la ville épiscopale où l'écrivain des Lumières était longtemps mal accepté : encore en 1884, pour le centenaire de sa mort, il fut l'objet d'une polémique lorsque ses admirateurs voulurent lui ériger une statue ! Celle-ci fut pourtant commandée au sculpteur Bartholdi, et installée sur la principale place de la cité, au bout de la rue Diderot, tout près de la maison natale de l'écrivain langrois le plus célèbre. Après une visite guidée d'une heure trente, nous quittons le musée avec la conviction que la Lumière finit toujours par triompher des résistances obscures... Et tandis que notre bus nous emmène à 14 kilomètres au Nord de Langres pour la découverte de la tufière de Rolampont, nous nous disposons à goûter la détente dans les bois qui recèlent le charme des bassins superposés bordés de mousses encore vivantes. C'est avec les yeux émerveillés par ces beautés de la nature que nous regagnons notre bonne ville de Beaune comme prévu vers 20 h.

Irène Raclin

Rappel des cotisations 2015

Nous remercions nos fidèles adhérents qui n'auraient pas encore payé leur cotisation 2015 de bien vouloir faire le nécessaire.

✂----- ✂----- ✂-----



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

**CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE BEAUNE**

1 rue du Tribunal, 21200 Beaune, 03.80.22.47.68
Site internet : www.cbeh.fr ; *courriel* : contact@cbeh.fr

CENTRE D'HISTOIRE DE LA VIGNE ET DU VIN

Site internet : www.chvv.fr ; *courriel* : contact@chvv.fr



Illustration de CRESCENTIIIS
(vers 1495)

NOUVELLE ADHÉSION (Année 2015)

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION (Année 2015)

Personne physique : Nom, Prénom :

Personne morale :

Adresse :

Code postal : Commune : N° de téléphone :

Courriel : Site internet :

Diffusion du bulletin (cochez la case correspondante)

Souhaite recevoir les bulletins : sous forme électronique sur papier

Type d'adhésion souhaitée (cochez la case correspondante)

Adhésion au CBEH seul Adhésion au CHVV seul Adhésion au CBEH et au CHVV

Montant de la cotisation (reportez-vous aux tableaux ci-dessous) : €

Adhésion au CBEH seul ou au CHVV seul

	Personne physique seule	Couple	Personne morale
Cotisation réduite étudiant	15 €	20 €	
Cotisation normale	30 €	35 €	30 €
Cotisation bienfaiteur	45 €	50 €	45 €
Cotisation grand partenaire	150 €	155 €	150 €

Adhésion jumelée au CBEH et au CHVV

	Personne physique seule	Couple	Personne morale
Cotisation réduite étudiant	24 €	28 €	
Cotisation normale	48 €	51 €	48 €
Cotisation bienfaiteur	60 €	65 €	60 €
Cotisation grand partenaire	150 €	155 €	150 €

À détacher et à retourner, accompagné de votre règlement, au
Centre beaunois d'études historiques, 1 rue du Tribunal - 21200 Beaune